N° 96 MARS 2005

Bulletin de L'ORDRE

PROFESSIONNEL DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DU QUÉBEC

Sommaire

La Semaine des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux du Québec	1
La permanence et les administrateurs du Bureau	2
Mot du président	3
President's Message	3
De nouveaux comités pour de nouveaux défis	4
New Committees to Meet New Challenges	5
Chronique du responsable des communications	6
Avis de convocation à l'assemblée générale annuelle	6
L'Ordre veut faciliter la mobilité des travailleurs sociaux à travers le Canada	7
Si la plainte du requérant est fondée...	7
Les pratiques de pointe, la recherche et la formation pratique	8
L'inspection professionnelle : un échange dynamique	8
Un vent de réflexion éthique souffle fort chez les travailleurs sociaux!	9
À votre agenda	10
Publications récentes	10
L'Ordre inaugure sa Galerie des présidents	11
Parlons des membres et des activités régionales	12-13
Les comités de l'Ordre	13
Congrès Parole d'hommes	14
Avis de recherche	14
Surveillez l'arrivée de votre nouveau site Internet	15

www.optsq.org
Poste publication convention 1502662

La Semaine des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux du Québec se tenait du 13 au 19 mars :

« Nous assistons, au Québec comme ailleurs dans le monde, à une remise en question des notions de solidarité et de justice sociales qui fait en sorte que des dizaines de milliers de personnes, chez nous, ne bénéficient pas de conditions de vie décentes. Dans ce contexte, la présence, la mobilisation et la vigilance des professionnels de la santé et des services sociaux que sont les travailleuses sociales et les travailleurs sociaux sont essentielles pour défendre les personnes vulnérables et pour promouvoir le principe de la décence humaine ».

C'est ce qu'a déclaré le président de l'Ordre, Claude Leblond, au moment de lancer officiellement la Semaine des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux. Bravo et félicitations à tous les membres de l'Ordre qui, aux quatre coins du Québec, ont organisé de nombreux événements de sensibilisation et de réflexion autour de ce thème !

L'ORDRE ACCUEILLE SON SIX MILLIÈME MEMBRE

Voir en page 9

Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec

L'humain. Avant tout.

LA PERMANENCE ET LES ADMINISTRATEURS DU BUREAU

Administrateurs

Liste des administrateurs du Bureau 2004-2005 de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec

Secteur travail social

Région 01/11 - Bas-St-Laurent/ Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine
Médor Doiron

Région 02 - Saguenay/Lac-St-Jean
Danièle Tremblay

Région 03/12 - Capitale-Nationale/ Chaudière-Appalaches
Serge Turcotte, Monique Vachon, Jean-François Vézina

Région 04/17 - Mauricie/ Centre-du-Québec
Jean-Claude Girouard

Région 05 - Estrie
(poste vacant)

Région 06/13 - Montréal/Laval
Linda August, Marc Boily, Lorraine Brault, John Thomas Compassi, Yvette Gagnon, Jeannine Loiselle

Région 07 - Outaouais
Guylaine Ouimette

Région 08/10 - Abitibi/ Témiscamingue/Nord-du-Québec
Madeleine Laprise

Région 09 - Côte-Nord
Christiane Barré

Région 14/15 - Lanaudière/Laurentides
Marie-Josée Dupuis

Région 16 - Montérégie
Marie-Josée Dupuis, Claude Leblond

Secteur thérapie conjugale et familiale
Louise Lemieux

Membres externes nommés par l'Office des professions
Danielle Boucher, Ghislain Cliche, Richard Jacques, Nicole Vallières

La permanence

Liste par services et numéros de boîtes vocales

Président	Claude Leblond, t.s.	poste 232
Direction générale		
Secrétaire et directrice générale	Ghislaine Brosseau, t.s.	poste 226
Assistante de direction	Marie-Cécile Pioger	poste 224
Secrétaire de direction	Rose-Myrlène Dorival (temporaire)	poste 241
Direction des services administratifs et des technologies de l'information		
Directrice des services administratifs et des technologies de l'information	Sylvie Tremblay	poste 230
Soutien informatique	Martine Tanguay	poste 238
Commis senior à la comptabilité	Carolina Loyola	poste 239
Commis intermédiaire	Mélissa Nourry	poste 237
Réceptionniste	Claire Kinelski	poste 0
Service des communications et publications		
Responsable des communications	Luc Trottier	poste 244
Coordonnatrice de la revue *Intervention* et du *Bulletin de l'Ordre*	Yolande Préfontaine, t.s.	poste 228
Secrétaire	Isabelle Tessier	poste 225
Service du développement, de l'amélioration et du soutien professionnel		
Coordonnatrice du service du développement, de l'amélioration et du soutien professionnel	Natalie Beauregard, t.s.	poste 243
Chargé d'affaires professionnelles	Stéphane Richard, t.s.	poste 231
Responsable du programme de l'inspection professionnelle	Jean-Yves Rheault, t.s.	poste 234
Secrétaire administrative (formation continue, service de références)	Huguette Houle	poste 235
Secrétaire (inspection)	Anouk Boislard	poste 223
Secrétaire	Martine Provost	poste 245
Bureau du registraire Services juridiques et réglementaires		
Registraire et conseiller juridique	Richard Silver, t.s., avocat	poste 227
Secrétaire (admission)	Sylvie Poirier	poste 240
Secrétaire (réadmission, médiation familiale)	Nathalie Fiola	poste 242
Bureau du syndic		
Syndic	Francine Senécal-Brooks, t.s.	poste 236
Syndics adjoints	Marcel Bonneau, t.s.	poste 242
	Étienne Calomne, t.s.	poste 242
	Dennis Farley, t.s.	poste 242
Secrétaire (bureau du syndic)	Nathalie Fiola	poste 242
Comité de discipline		
Secrétaire au comité de discipline	Jean-Yves Rheault, t.s.	poste 234
Secrétaire au contrôle de l'exercice professionnel (discipline et révision)	Anouk Boislard	poste 223

Courriel
Pour rejoindre un permanent de l'Ordre, inscrivez la première lettre du prénom suivie du nom de famille et ajoutez @optsq.org

Réunion du Bureau du 18 février 2005

Ghislaine Brosseau, t.s. *Secrétaire et directrice générale*

Lors de la réunion du Bureau du 18 février 2005, les administrateurs ont :

- adopté le budget de l'OPTSQ pour l'année 2005-2006;
- adopté la *Politique en matière de placements de l'OPTSQ*;
- adopté le document *Avis sur la supervision des stages en service social et l'appartenance à l'Ordre*;
- adopté les rapports annuels 2004-2005 des comités de l'Ordre;
- adopté les mandats des comités pour 2005-2006 et pour 2005-2007.

ISSN-1200-8710
Poste publication convention 1502662
Dépôt légal: 1er trimestre 2005
Bibliothèque nationale du Québec, 2005
Bibliothèque nationale du Canada, 2005

N.B. L'Ordre ne se tient pas responsable du contenu de la publicité insérée dans le **Bulletin ou de celle jointe à ses envois**.

Mise en page et impression : Lithographie SB inc.

La mission sociale de l'État québécois est en perte de vitesse

Une analyse rigoureuse de l'ensemble des projets de lois et des orientations du gouvernement du Québec, depuis l'automne 2004, nous place devant un constat inquiétant : La mission sociale de l'État québécois est en perte de vitesse. Pour les professionnels de la santé et des services sociaux que sont les travailleuses sociales et les travailleurs sociaux, ce constat est lourd de conséquence. Il signifie, entre autres choses, que la situation de vulnérabilité dans laquelle se retrouvent des dizaines de milliers de personnes, au Québec, risque de se détériorer davantage. Nous avons donc multiplié les représentations auprès du gouvernement actuel pour lui faire part de nos inquiétudes.

> *« Négliger le social, c'est renoncer à des outils essentiels pour gagner la lutte contre la pauvreté, laquelle fait consensus au sein de la collectivité québécoise »*

Ainsi, dans le mémoire que nous avons déposé à la Commission des Affaires sociales, au sujet du projet de loi 83 (Loi modifiant la Loi sur les Services de santé et les Services sociaux), nous écrivions : « *Encore une fois, le social est le parent pauvre d'un projet de loi majeur présenté par un ministre de la Santé et des Services sociaux. Négliger le social, dans une perspective de santé nationale, c'est se résigner à ne faire que la moitié du travail. (...) Négliger le social, c'est renoncer à des outils essentiels pour gagner la lutte contre la pauvreté, laquelle fait consensus au sein de la collectivité québécoise...* ».

En réaction au Plan d'action en santé mentale 2005 – 2008, qui selon nous néglige le volet psychosocial au profit du curatif, nous avons indiqué que : « *Les travailleuses sociales et les travailleurs sociaux souhaitent que les nouvelles structures et les nouveaux modes de fonctionnement proposés permettent au volet social d'occuper la place qui lui revient et soit ainsi en mesure de donner une perspective et un visage humains au Plan d'action en santé mentale* ».

Enfin, dans nos observations relatives à la Politique du médicament – en plus de réclamer la gratuité des médicaments pour les personnes assistées sociales – nous avons rappelé au gouvernement que : « *La pauvreté est un déterminant social majeur de la santé. En ce sens, une Politique du médicament devrait avoir comme objectif la santé de la population plutôt que la santé de l'industrie pharmaceutique. (...) La Politique du médicament proposée par le gouvernement du Québec établit deux catégories de citoyens : ceux qui peuvent se soigner et ceux qui ne le peuvent pas. Il s'agit, selon nous, de discrimination basée sur le revenu et sur les préjugés voulant que les personnes assistées sociales ne fassent pas tout ce qu'il faut pour s'en sortir* ».

Par ces prises de positions, nous réaffirmons la volonté des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux de jouer pleinement leur rôle d'agents de changement pour faire en sorte que les personnes vulnérables sur le plan social et économique aient droit à des conditions de vie décentes. Sur ce dernier point, je tiens personnellement à remercier celles et ceux d'entre vous qui, aux quatre coins du Québec, avez contribué au succès de visibilité et de sensibilisation qu'a remporté la Semaine des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux, dont la thématique ne pouvait être plus d'actualité : Des conditions de vie décentes; un droit pour tous.

Claude Leblond, t.s., M.S.s.
Président

The State's Social Mission is Losing Ground

A thorough analysis of all Quebec government draft bills and orientations issued since autumn 2004 obliges us to make a worrisome observation, i.e. the social mission of the State is losing ground. For health and social service professionals—social workers in particular—this observation carries serious consequences. Among other things, it means that the vulnerable situation of tens of thousands of Quebecers runs the risk of deteriorating further. We have therefore increased our representations to the current government, in order to share our concerns.

> ***"Neglecting the social aspect means repudiating the tools that are necessary to win the war on poverty—a priority issue for Quebecers."***

In the brief we filed with the Social Affairs Commission regarding Draft Bill 83 (the Act to amend the Act respecting health services and social services), we wrote: "*Once again, the social aspect is the poor relation of a major draft bill submitted by Minister of Health and Social Services. Neglecting the social aspect, from a national health perspective, means resigning ourselves to completing only half the job... Neglecting the social aspect means repudiating the tools that are necessary to win the war on poverty—a priority issue for Quebecers ...*"

In reaction to the Mental Health Plan of Action 2005 – 2008, which, in our opinion, neglects the psychosocial aspect in favour of the curative aspect, we stated that: "*Social workers would like the proposed new structures and procedures to allow the social aspect to assume its rightful place and therefore be able to provide the Mental Health Plan of Action with perspective and a human face.*"

Lastly, in our comments regarding the Policy on Medication—in addition to advocating for free medication for people on welfare—we reminded the government that, "*Poverty is a major social determinant of health. From this perspective, a Policy on Medication should focus on the health of the community rather than the health of the pharmaceutical industry...The Policy on Medication promoted by the Quebec government creates two categories of citizens: those who have access to care and those who do not. In our opinion, this is discrimination based on income, and on prejudice which fosters the idea that people on welfare are not doing everything they should do in order to improve their situation.*"

By taking these stands, we are reaffirming social workers' desire to fully assume their role as agents of change, in order to advocate that people who are socially and economically vulnerable are entitled decent living conditions. On this last point, I personally wish to thank those of you, who, all over Quebec, helped promote visibility and raise awareness during Social Work Week, whose theme, Decent Living Conditions for Everyone, could not have been more appropriate.

Claude Leblond, S.W., M.S.W.
President

De nouveaux comités pour de nouveaux défis

Dans le contexte de changement organisationnel de l'OPTSQ, les administrateurs du Bureau m'ont confié, à titre de secrétaire et directrice générale, la responsabilité de revoir la pertinence, les mandats et le fonctionnement des comités non statutaires et non dévolus à des mandats administratifs ou légaux. Il va de soit qu'un tel travail ne peut se faire sans une analyse rigoureuse qui tienne compte à la fois des besoins initiaux qui ont justifié la mise en place des comités, de la synthèse des orientations retenues lors des États généraux de la profession en 1999, ainsi que de l'énoncé de mission que nous avons adopté en mai 2000.

Bien sûr, cette démarche n'aurait pas été complète sans l'apport des administrateurs, des membres des comités existants, ainsi que des professionnels de la permanence que j'ai eu le plaisir de consulter à de nombreuses reprises. Je souhaite profiter de l'occasion pour rendre hommage aux nombreux bénévoles qui ont si généreusement consacré temps et énergie au bon fonctionnement des comités tels que nous les connaissons actuellement. Certains continueront de s'impliquer au sein des nouveaux comités et je les en remercie. Enfin, je souhaite la bienvenue à celles et ceux qui se joindront à nous pour la première fois avec l'entrée en fonction des nouveaux comités.

Voici la dénomination des nouveaux comités non statutaires et non dévolus à des mandats administratifs ou légaux ainsi que leurs mandats[1].

NOM DU COMITÉ	MANDAT GÉNÉRAL
Comité de la formation continue	• Voir à l'évaluation constante des besoins des membres et des activités offertes en matière de formation continue; • mettre sur pied des programmes de formation qui portent sur les besoins décelés dans le cadre des programmes de surveillance de l'exercice de la profession; • faire des recommandations au Bureau de l'OPTSQ dans le cadre de la politique sur la formation continue.
Comité stratégique	• Conseiller le président de l'Ordre sur des dossiers concernant l'état de la profession dans un contexte sociosanitaire et politique, en fonction de la mission et des orientations déterminées par le Bureau de l'Ordre.
Comité sur les lois, politiques sociales et structures organisationnelles	• Émettre, en conformité avec les valeurs fondamentales de la profession, des avis sur les lois, les politiques sociales et les structures des organisations touchant l'exercice de la profession.
Comité d'éthique	• Développer et soutenir la réflexion éthique et déontologique autour des champs d'activités de la profession.
Comité de la pratique concernant les réseaux locaux de santé et de services sociaux	• Émettre des avis sur les besoins cliniques et organisationnels liés à l'identité professionnelle et à la compétence des travailleurs sociaux en RLS; • Proposer des actions pour la promotion du rôle des travailleurs sociaux en RLS; • Faire des recommandations au Bureau de l'Ordre.
Comité de la revue Intervention	• Déterminer l'orientation générale de la revue Intervention, son contenu professionnel et scientifique et ses modalités de production; • Déterminer les thèmes des numéros à venir; • Solliciter des articles auprès d'auteurs potentiels; • Analyser et sélectionner les textes soumis.
Comité des pratiques autonomes en cabinet privé ou en milieu de travail	• Émettre des avis concernant l'exercice en pratique autonome; • Proposer des actions pour la promotion du rôle de la profession dans l'exercice de la pratique autonome.
Comité de la pratique en protection de la jeunesse	• Émettre des avis sur les besoins cliniques et organisationnels liés à l'identité professionnelle et à la compétence des travailleurs sociaux en protection de la jeunesse; • Proposer des actions pour la promotion du rôle des travailleurs sociaux en Centres jeunesse; • Faire des recommandations au Bureau.

Ghislaine Brosseau, t.s.
Secrétaire et directrice générale

[1] *Pour prendre connaissance de l'ensemble du document intitulé Mandats des comités non statutaires et non dévolus à des mandats administratifs ou légaux, veuillez consulter notre site Internet : www.optsq.org*

New Committees to Meet New Chalenges

As part of the organizational changes taking place within the OPTSQ, the Bureau Directors assigned me, as Secretary and Executive Director, the responsibility of reviewing the usefulness, mandates and operations of non-statutory committees that do not hold administrative or legal mandates. It goes without saying that such a task cannot be performed without conducting a thorough analysis that takes into account the initial needs justifying the formation of the committees, the summary of the orientations determined at the Estates General on the Profession in 1999, and the mission statement we adopted in May 2000.

Of course, this process would not have been complete without the contributions from the Directors, members of existing committees and the professionals on our staff, whom I had the pleasure of consulting on numerous occasions. I would like to take this opportunity to honour the many volunteers who have so generously given of their time and energy to the smooth operation of the committees as we know them at present. Some will continue to be involved in the new committees, and, for this, I thank them. Lastly, I would like to welcome those joining us for the first time as the new committees begin their operations.

Names and general mandates of the new non-statutory committees not holding administrative or legal mandates[1].

NAME OF COMMITTEE	GENERAL MANDATE
Continuing Education Committee	• Assess members' needs and OPTSQ activities offered in the area of continuing education, on an ongoing basis; • Organize training programs related to needs discovered during the course of professional practice supervision programs; • Submit recommendations to the Bureau with respect to OPTSQ policy on continuing education.
Strategy Committee	• Advise the Order president on issues concerning the state of the profession, in a healthcare, social service and political context, in accordance with the mission and orientations determined by the Bureau.
Committee on Legislation, Social Policy and Organizational Structure	• Issue, in accordance with the fundamental values of the profession, opinions regarding legislation, social policy and organizational structures affecting the practice of the profession.
Ethics Committee	• Develop and foster an ethical perspective with regard to the various fields of endeavour within the profession.
Committee on Practice Concerning Local Healthcare and Social Service Systems	• Issue opinions on clinical and organizational needs related to the professional identity and competence of social workers practicing in local healthcare and social service systems; • Suggest ways to promote the role of social workers within local healthcare and social service systems; • Submit recommendations to the Bureau.
Intervention Journal Editorial Committee	• Determine the overall orientation of Intervention Journal, as well as its profession-related and scientific content and production methods; • Determine the themes of upcoming issues; • Solicit articles from potential authors; • Analyse and select articles submitted.
Committee on Independent Practice in Private Offices or Workplace Settings	• Issue opinions concerning private practice; • Suggest ways to promote the role of private practice social work.
Committee on Practice in the Field of Youth Protection	• Issue opinions regarding clinical and organizational needs related to the professional identity and competence of social workers practicing in the field of youth protection; • Suggest ways to promote the role of social workers practicing in Youth Centres; • Submit recommendations to the Bureau.

Ghislaine Brosseau, S.W.
Secretary and Executive Director

[1] *To read the entire document entitled Mandats des comités non statutaires et non dévolus à des mandats administratifs ou légaux, please visit our website at: www.optsq.org*

SAVIEZ-VOUS QUE...

L'Ordre célèbre son 45e anniversaire de fondation

Le 4 février 1960 naissait la Corporation des travailleurs sociaux professionnels de la Province de Québec. Quelques années plus tard, en 1966, le gouvernement du Québec confie à la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, la Commission Castonguay-Nepveu, le mandat d'examiner l'organisation professionnelle. En 1970, la Commission recommande une réforme de toute l'organisation professionnelle, réforme qui donne naissance au Code des professions, en 1973. Ce n'est qu'en 1994, au moment de la réforme du Code des professions que l'on verra apparaître le nom actuel : Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec. À toutes les travailleuses sociales, les travailleurs sociaux ainsi qu'à tous les thérapeutes conjugaux et familiaux, joyeux 45e anniversaire de la part du *Bulletin* et... longue vie à l'Ordre!

CHRONIQUE DU RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS

17 et 18 juin 2005 : Des activités à ne pas manquer!

Le Colloque de l'OPTSQ, l'assemblée générale annelle, la Journée annuelle de formation continue et le lancement médiatique du numéro 122 de la revue Intervention.

Ces événements méritent que vous les inscriviez immédiatement à votre agenda. Ils seront présentés, cette année, les 17 et 18 juin prochain, au Sheraton Laval.

Pour tout savoir, consultez le Journal du participant Colloque 2005 et JAFC ou visitez la section réservée aux membres de notre site Internet au www.optsq.org

Nouveau réseau, nouveaux défis, nouvelles pratiques, nouveaux professionnels

C'est sous ce thème que se déroulera le Colloque 2005 de l'OPTSQ. Il y sera bien sûr question des nouveaux défis qui attendent les travailleurs sociaux dans le contexte des changements importants qui sont en marche au niveau du système québécois de la santé et des services sociaux. On y traitera également de l'importance de la dimension intergénérationnelle, c'est-à-dire la pertinence pour les plus expérimentés de transmettre leur expérience aux nouveaux.

En ouverture de Colloque, un jeune comédien, incarnant le rôle d'un nouveau travailleur social, s'entretiendra avec trois travailleuses sociales qui ont marqué leur époque respective et qui nous feront revivre les grandes tendances qui ont marqué le paysage du travail social, au Québec, depuis les années 60. Par la suite, des ateliers vous permettront d'approfondir la thématique sous plusieurs angles et dans différents domaines de pratique. Pour terminer la journée, une table ronde, animée par la journaliste Anne-Marie Dussault, offrira à tous les participants l'opportunité de prendre la parole et d'exprimer leur point de vue sur l'ensemble des travaux du Colloque.

Une journée de formation continue bien garnie

Tant par la qualité des formateurs que par la pertinence des sujets choisis, la Journée annuelle de formation continue, présentée le 17 juin, passera sûrement à l'histoire pour avoir été l'une des plus appréciées. Il y a fort à parier que le seul véritable problème sera de faire le choix parmi les formations proposées! Afin de pouvoir participer aux formations qui vous intéressent le plus, nous vous conseillons de remplir et de retourner votre formulaire d'inscription dans les meilleurs délais.

Lancement médiatique du numéro 122 de la revue *Intervention* sur le thème de la famille

Tous les membres de l'Ordre connaissent et apprécient la qualité des textes publiés dans la revue *Intervention*. Dans sa livraison du mois de juin 2005, la revue *Intervention* propose un numéro original sur la famille, qui tient compte des développements de la recherche, des contextes de pratiques, dans une perspective tant préventive que de changement, en lien avec diverses problématiques. Une des questions que le comité de la revue veut mettre en valeur est comment les politiques familiales soutiennent-elles les familles? Il s'agit d'un sujet brûlant d'actualité que celui de la conciliation famille-travail. Les gouvernements et les partis politiques, le mouvement syndical et les organismes socio-communautaires se penchent sur ce sujet depuis quelques années, mais les solutions concrètes tardent à se manifester. Tous pourront bénéficier de l'analyse psychosociale que font de ce dossier des travailleurs sociaux, des thérapeutes conjugaux et familiaux et d'autres experts dont les textes seront publiés dans la revue *Intervention*.

C'est pourquoi, dans le cadre du Colloque, nous procéderons au lancement de ce numéro en présence des médias, de représentants du monde politique, syndical et des organismes concernés par le sujet. L'OPTSQ et ses membres pourront ainsi prendre la place qui leur revient dans cet important débat de société.

Parce que vous avez votre mot à dire...
L'assemblée générale annuelle de l'OPTSQ

Moment privilégié pour prendre connaissance de l'ensemble des opérations de l'OPTSQ et pour participer aux échanges concernant ses orientations futures, l'assemblée générale annuelle est un incontournable. Nous vous invitons à vous faire un point d'honneur d'y participer en tant que membre.

Luc Trottier
Responsable du service des communications

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Les membres de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec sont convoqués à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra à l'Hôtel Sheraton Laval, 2240, Autoroute des Laurentides, Laval, le vendredi 17 juin 2005 à 17 h 30.

ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum
2. Nomination d'un président ou d'une présidente d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 4 juin 2004
5. Rapport du président
6. Dépôt des états financiers vérifiés pour 2004-2005
7. Nomination des vérificateurs pour 2005-2006
8. Cotisation
9. Affaires nouvelles
10. Orientations générales et période de questions
11. Clôture de l'assemblée générale annuelle

N.B. ***Pour obtenir un exemplaire du projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 4 juin 2004, veuillez en faire la demande au siège social de l'Ordre auprès de Mme Marie-Cécile Pioger, par courriel mcpioger@optsq.org ou par télécopieur (514) 731-6785.***

MESSAGE DU REGISTRAIRE ET CONSEILLER JURIDIQUE

L'Ordre veut faciliter la mobilité des travailleurs sociaux à travers le Canada

En 1994, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont signé un Accord sur le commerce intérieur (ACI) en vue de favoriser, entre autres, la libre circulation des personnes au Canada. L'objectif du chapitre 7 de l'Accord est de permettre à tout travailleur qualifié exerçant une profession ou un métier dans une province ou territoire du Canada, d'avoir accès aux emplois dans les autres provinces et territoires.

« La réglementation des professions relève de la juridiction des provinces qui établissent elles-mêmes les conditions d'admissibilité à la profession. Ainsi, les exigences peuvent varier d'une province à l'autre. »

Depuis l'entrée en vigueur de l'Accord, plusieurs professions au Canada ont élaboré une entente de reconnaissance mutuelle en vue de faciliter la mobilité de leurs membres à travers le pays. Ceci n'est pas une mince tâche puisque la réglementation des professions relève de la juridiction des provinces qui établissent elles-mêmes les conditions d'admissibilité à la profession. Ainsi, les exigences peuvent varier d'une province à l'autre.

La profession de travailleur social ne se retrouve pas parmi les professions régies par une entente de reconnaissance mutuelle. Aujourd'hui, un travailleur social, membre de son ordre dans sa province d'origine, n'est pas reconnu automatiquement comme travailleur social dans une autre province. En ce qui concerne le Québec, un travailleur social d'une autre province doit déposer son dossier comme tous les autres candidats et il revient au comité des admissions de vérifier si sa formation est équivalente à une formation en service social offerte par une école de service social du Québec.

En réalité, peu de travailleurs sociaux déjà accrédités par nos collègues canadiens demandent leur permis de l'OPTSQ. Il est plus fréquent que les personnes ayant obtenu leur diplôme en service social dans une autre province canadienne souhaitent devenir membres de l'Ordre.

Après des consultations avec nos collègues canadiens, l'Ordre a préparé une demande de subvention au nom de l'ensemble des instances réglementaires au Canada, auprès des Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC). La subvention du RHDCC permettra d'organiser des réunions avec nos collègues canadiens en vue de dégager une entente facilitant la mobilité des travailleurs sociaux au Canada, tout en respectant nos standards et les exigences de nos collègues.

En général, les conditions d'admissibilité se ressemblent à travers le pays, mais ce sont des cas exceptionnels qui ne sont pas faciles à régler. À titre d'exemple, comment réagit l'Ordre concernant une demande d'admission d'un candidat sans formation universitaire en service social qui est reconnu comme travailleur social dans une autre province canadienne?

Un dossier à suivre!

Richard Silver, t.s, avocat
Registraire et conseiller juridique

CHRONIQUE DU SYNDIC

Si la plainte du requérant est fondée...

Dans une situation où la dérogation est légère, qu'il s'agit d'une première offense, que le professionnel (travailleur social ou thérapeute conjugal et familial) est de bonne foi, et que le plaignant l'est aussi**, la conciliation peut être proposée**.

Si la conciliation réussit, la plainte est réputée avoir été retirée et le dossier est fermé. Si la conciliation échoue, aucun des éléments de la conciliation ne peut être utilisé ultérieurement devant le Tribunal de discipline.

Lorsque le client et le professionnel ne s'entendent pas concernant un compte d'honoraires, il revient au syndic de faire la conciliation. Nous développerons ce point lorsque nous traiterons de l'arbitrage des comptes.

Toujours aux mêmes conditions, c'est-à-dire dérogation légère et première offense, le syndic peut admettre au plaignant que la plainte est fondée et lui faire part des moyens pris pour qu'il n'y ait pas de récidive. Le syndic avise le professionnel du bien-fondé de la plainte et lui adresse une **mise en garde** ou encore **détermine avec lui des moyens de corriger la situation.**

Toutefois, si le syndic a des doutes sur la pratique générale du professionnel, il peut demander **une inspection professionnelle.**

Si la plainte est fondée, que les faits sont graves, qu'il y a eu préjudice**, le syndic dépose une plainte au comité de discipline.**

Dans le prochain numéro du Bulletin de l'Ordre, il sera question du processus de discipline et des conséquences à prévoir en cas de culpabilité.

Francine Senécal-Brooks, t.s.,t.c.f.
Syndic

CHRONIQUE DU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT, DE L'AMÉLIORATION ET DU SOUTIEN PROFESSIONNEL

Les pratiques de pointe, la recherche et la formation pratique

Natalie Beauregard, t.s.
Coordonnatrice du service du développement, de l'amélioration et du soutien professionnel

Qu'ont en commun les trois éléments qui composent le titre de cet article? Ils constituent une partie des dimensions contenues dans la définition de la mission universitaire des établissements désignés. De quoi parle-t-on au juste ici? Vous connaissez sans doute déjà les deux instituts universitaires (Centre jeunesse de Montréal et Centre jeunesse de Québec) et les six centres affiliés universitaires (tous les CLSC : de Côte-des-Neiges, des Faubourgs, de Sherbrooke, Haute-ville-des-Rivières, Nord-de-l'Île, et René-Cassin; tous maintenant sous l'égide d'un CSSS (sauf le CLSC de Sherbrooke). Ces huit établissements désignés assument des mandats précis quant à des problématiques spécifiques du **domaine social**.

De plus, trois établissements à **vocation mixte (social et santé)** sont reconnus pour leurs pratiques de pointe. Il s'agit des deux instituts universitaires de gériatrie : Sherbrooke (IUGS) et Montréal (IUGM) et de l'Institut de réadaptation en déficience physique du Québec (IRDPQ).

Plusieurs travailleurs sociaux et quelques thérapeutes conjugaux et familiaux contribuent quotidiennement au développement de pratiques de pointe, à la recherche et à sa diffusion, à l'enseignement et à la formation pratique via la supervision de stages.

Pourquoi aborder ce sujet à ce moment-ci? Tout simplement parce que l'Ordre a reçu le 24 janvier dernier un document de consultation portant sur **le développement de la mission universitaire dans les établissements du domaine des services sociaux**. Ce texte a été produit par le Comité sur l'organisation universitaire des services sociaux du Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Le document de 81 pages se divise en quatre sections auxquelles s'ajoutent la bibliographie et les onze annexes. Il est bien structuré, ce qui en facilite la lecture. Il reflète très fidèlement l'état de la situation dans les organisations à vocation universitaire et propose un bilan de l'expérience et une analyse de qualité. Quinze recommandations découlent de cette analyse. Les suggestions sont reliées à divers aspects : les moyens pour consolider les missions enseignement, formation et recherche; l'expertise en intervention et l'innovation dans les pratiques; les statuts; les critères de désignation, etc. L'Ordre a présenté par écrit ses commentaires et a rencontré très brièvement le Comité ministériel le 17 février 2005 à Québec. Nous vous invitons à visiter notre site Internet afin de consulter le document que nous avons produit.

ÉTABLISSEMENT	SECTEUR(S) DE POINTE
■ Centre jeunesse de Montréal	■ Les problèmes de comportement
■ Centre jeunesse de Québec	■ La violence chez les jeunes
■ CLSC Côte-des-Neiges	■ L'intervention en milieu pluriethnique
■ CLSC des Faubourgs	■ L'itinérance; L'intervention de crise « psychiatrie-justice »
■ CLSC de Sherbrooke	■ Le développement des communautés; ■ L'évaluation des besoins des jeunes et de leurs familles selon une approche systémique familiale
■ CLSC Haute-ville-des-Rivières	■ La santé mentale; les troubles psychiatriques
■ CLSC Nord-de-l'Île	■ Les personnes âgées (décision de placement, services intégrés) ■ L'intervention de proximité auprès des jeunes
■ CLSC René-Cassin	■ Les personnes âgées (abus envers les aînés, santé mentale, aidant naturels)

L'inspection professionnelle : un échange dynamique

Jean-Yves Rheault, t.s.
Responsable de l'inspection

Bien que source d'anxiété pour plusieurs de nos membres, la visite de surveillance de l'exercice de la profession a pour but d'aider le membre inspecté à faire le point sur sa pratique et de permettre à l'Ordre de le reconnaître pour la qualité de sa pratique et pour son adhésion aux valeurs et normes prescrites pour l'exercice de la profession.

Dans le but de bien préparer la rencontre avec l'inspecteur, le membre doit compléter un questionnaire pré-inspection et le retourner dans le délai prévu. Ce questionnaire d'évaluation permet au professionnel de bien se préparer à la rencontre avec l'inspecteur tout en lui donnant un outil pour faire un bilan de sa pratique. Cet exercice l'aide à mieux cerner ses forces et ses besoins de développement professionnel.

Il s'ensuit une rencontre avec la personne chargée de l'inspection, moment durant lequel un échange dynamique peut avoir lieu. C'est dans cet esprit qu'est rédigé le questionnaire préinspection; chacun peut ainsi contribuer à l'amélioration continue de l'inspection professionnelle des membres dont - il faut le rappeler - la raison d'être est de protéger le public comme dans tout ordre professionnel au Québec.

Un vent de réflexion éthique souffle fort chez les travailleurs sociaux!

« Nous croyons qu'il est important d'avoir intégré les notions de morale, d'éthique et de déontologie en travail social pour s'inscrire dans une démarche de délibération « éthique » à l'intérieur des comités formels ou non. »

En tant que chargé d'affaires professionnelles, j'aime rencontrer les membres dans les milieux où ces derniers interviennent. Que ce soit pour des dîners-causeries, pour des demi-journées ou des journées complètes, j'ai à échanger avec des travailleurs sociaux sur ce qui les interpelle dans l'exercice de leurs fonctions, sur ce qu'ils pensent être leur devoir-être, leur devoir-faire, leur devoir-dire et les manières de les réaliser dans les activités professionnelles quotidiennes.

En outre, considérant la complexité des problématiques psychosociales qu'ils rencontrent, les enjeux professionnels et organisationnels (qui impliquent sans cesse des considérations déontologiques et juridiques), la prise de position professionnelle, comme l'exercice du jugement professionnel, posent la question, chez les travailleurs sociaux, de la réflexion éthique qui doit précéder, enclencher et résulter de l'acte professionnel : *Est-il juste de poser tel ou tel acte? Que dois-je faire? Pourquoi dois-je le faire? Ai-je bien agi?*

Je constate, lors de mes entretiens avec les membres de l'Ordre, leur besoin de connaître et de discuter des outils pouvant les aider à parfaire leur processus de délibération et de décision professionnelle. Cela, d'autant plus que dans plusieurs établissements, des comités d'éthique existent et ces comités sont de plus en plus sollicités pour résoudre les litiges ou dilemmes déontologiques ou éthiques qui se présentent dans l'exercice de la pratique professionnelle.

Toutefois, nous croyons qu'il est important d'avoir intégré les notions de morale, d'éthique et de déontologie en travail social pour s'inscrire dans une démarche de délibération « éthique » à l'intérieur des comités formels ou non. C'est en saisissant les champs d'application de la morale, de la déontologie et de l'éthique dans leurs activités professionnelles que les membres (travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux), seront mieux équipés pour porter l'exigence éthique dans leurs interventions au quotidien.

Jusqu'à maintenant lors de mes rencontres dans les milieux de pratique, ces notions occupent une place primordiale. À chaque fois, je suis étonné par la curiosité et l'intérêt des professionnels concernant la réflexion éthique. Cet exercice fait en groupe dans le but d'arriver à « démêler » les trois concepts nommés plus hauts, jette un nouvel éclairage sur leur compréhension et leur interprétation des situations psychosociales porteuses de dilemmes déontologiques ou éthiques.

En somme, mettre nos efforts professionnels en commun pour alimenter et éclairer une éthique appliquée au travail social serait une belle façon de profiter du vent de réflexion éthique qui souffle fort chez les travailleurs sociaux! Ma fonction actuelle me permet d'être en contact avec des personnes dont le souci éthique est remarquable et j'en suis très heureux.

Stéphane Richard, t.s.
Chargé d'affaires professionnelles

FORMATION DE BASE
EN EXPERTISE PSYCHOSOCIALE

Formation de 40 heures sur l'expertise psychosociale en matière de garde d'enfant

Dates :
26 mai 2005, 17h00 à 21h00
27 mai 2005, 9h00 à 17h00
28 mai 2005, 9h00 à 17h00
9 juin 2005, 17h00 à 21h00
10 juin 2005, 9h00 à 17h00
11 juin 2005, 9h00 à 17h00

Lieu : 1857, boul. de Maisonneuve Ouest, Montréal

Coûts : 750.00 $

Pour informations et inscription :
CENTRE DE FORMATION EN EXPERTISE PSYCHOSOCIALE

Dominic d'Abate, t.s.
Tél. : (514) 862-0924

Marie-Josée Gamache, t.s.
Tél. : (514) 273-5556
Téléc. : (514) 273-8325
Courriel : mjgamache@sympatico.ca

SAVIEZ-VOUS QUE...

L'ORDRE ACCUEILLE SON SIX MILLIÈME MEMBRE

L'Ordre profite de son 45e anniversaire de fondation pour accueillir un six millième membre dans ses rangs. Ainsi, sur recommandation du Bureau, en février 2005, l'OPTSQ ajoutait à son tableau des membres le nom de Christine Morin, travailleuse sociale.

Madame Morin a complété en 2004 son baccalauréat à l'École de service social de l'Université de Montréal et travaille présentement auprès d'un organisme communautaire, Accès-cible SMT (santé – mentale – travail).

Un événement comme celui-là n'allait pas passer inaperçu. Le président de l'OPTSQ, Claude Leblond, a donc invité madame Morin à la permanence de l'Ordre afin de lui souhaiter officiellement la bienvenue.

Sur notre photo, dans l'ordre habituel, le président, Claude Leblond, Christine Morin, et la secrétaire et directrice générale de l'Ordre, Ghislaine Brosseau.

À VOTRE AGENDA

Formations

Le 29 avril 2005, à Montréal

Le comité de formation continue de l'Association des psychothérapeutes conjugaux et familiaux du Québec vous invite à une conférence intitulée *Intervention interculturelle, psychothérapie et ethnopsychiatrie.* Formateur : Serge Arpin. Lieu : Hopital Sainte-Justine - Salle Albert Royer, Étage A – Bloc 9. Inscription et informations : www.apcfq.qc.ca

Couple and Family Therapy Training Program – Sir Mortimer B. Davis, Jewish General Hospital. Students for the Anglophone group can still apply until 31st May 2005. For further information, please call: Rosa Cautillo, (514) 340-8222 ext. 5887. Le prochain groupe francophone débutera en septembre 2006.

Conférences / colloques

Les 7, 8 et 9 avril 2005, à Montréal

30e congrès annuel de l'AQETA - sous le thème 30 ans à faire la différence et ça continue. Plusieurs conférenciers de renom – Informations et inscription : (514) 847-1324 poste 27 ou www.aqeta.qc.ca

Les 8 et 9 avril 2005

Cinquième colloque sur l'interdisciplinarité sous le thème : *Le projet de loi 90... avons-nous atteint la cible*? Pour plus d'information, www.oiiq.org/8avril2005.pdf

Les 21 et 22 avril 2005, à Montréal

Le Rendez-Vous des réseaux locaux de services. Un colloque provincial – sont invités différentes directions du ministère de la Santé et des Services sociaux et des agences régionales, dirigeants, gestionnaires et professionnels. Informations et inscription : Centre d'expertise, Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke. www.iugs.ca/fr/500 ou (819) 821-5122.

Les 21 et 22 avril 2005, à Montréal

Colloque de l'association des hôpitaux de jour en psychiatrie du Québec, sous le thème : *L'hôpital de jour... des groupes en action : les usagers, les équipes et les proches.* Un rendez-vous pour les médecins et les professionnels oeuvrant en hôpital de jour. Lieu : Hôpital Douglas. Inscription : Colette Beauchemin (514) 761-6131 poste 2779 (www.douglashospital.qc.ca)

Du 22 au 24 avril 2005, à Montréal

Congrès international « Paroles d'hommes » aura lieu à l'Université de Montréal. Pour plus de détails : www.parolesdhommes.com

Le 29 avril 2005, à Saint-Hyacinthe

Colloque « La réadaptation à tout âge... 7e édition » sous le thème : *L'éthique en réadaptation : jusqu'où doit-on aller*? Ce colloque s'adresse aux médecins, aux infirmiers et infirmières et aux professionnels du réseau de la Santé et des Services sociaux et ce, à l'échelle provinciale. Le programme sera disponible en ligne à l'adresse suivante : www.rsry.qc.ca sous la rubrique « événement». Source : Ghislaine Archambault (450) 771-3333 poste 3354.

Du 9 au 13 mai 2005, à Chicoutimi

Le 73e Congrès de l'ACFAS, qui a pour slogan « *Innovations durables* ». Pour plus de détails sur le programme officiel : www.acfas.ca/congres/listecolloque.html

Les 10 et 11 mai 2005, à Montréal

Le conseil de la famille et de l'enfance organise un colloque intitulé *Regards sur la diversité des familles : mieux comprendre pour mieux soutenir.* Pour plus d'information, Odette Plante, (418) 643-6848, ou 1-877-221-7024.

Le 20 mai 2005, à Montréal

Prévention du retard mental à l'aube du 21e siècle. Ce colloque s'adresse aux médecins et à des professionnels et il est organisé par le Centre de réadaptation Pavillon Sainte-Marie (Québec), la faculté de médecine de l'Université de Montréal, le Centre Hospitalier Chambery (France), la Fondation du Pavillon Sainte-Marie. Dépliant disponible : www.FPSM.qc.ca/PRM.ASPX

Les 26 et 27 mai 2005, à Saguenay

15e Congrès annuel du Réseau de soins palliatifs du Québec – de nombreuses activités sont proposées. Pour obtenir un programme : (450) 652-0918 ou www.aqsp.org

Les 26 et 27 mai 2005, à Montréal

6e Symposium national sur la protection et le bien-être des enfants sous le thème *Des enfants à protéger, des adultes à aider : deux univers à rapprocher.* Pour des informations complémentaires : www.cecw-cepb.ca

Les 26, 27 et 28 mai 2005, à Rimouski

XXIVe congrès annuel de l'AQIS, l'Association du Québec pour l'intégration sociale en collaboration avec l'Association pour l'intégration sociale (région Rimouski). Thème : « *Ma famille en piste d'attente... mayday mayday, m'aider* ». Pour information : (514) 725-7245, site internet : www.aqis-iqdi.qc.ca

PUBLICATIONS RÉCENTES

Les organismes communautaires au Québec, de Michelle Duval, Annie Fontaine, Danielle Fournier, Suzanne Garon et Jean-François René, gaëtan morin éditeur, 2004, 176 pages.

Tempête dans la famille. Les enfants et la violence conjugale, Isabelle Côté, Louis-François Dallaire et Jean-François Vézina, Éditions de l'Hôpital Sainte-Justine, 2005, 144 pages.

Ados : mode d'emploi, de Michel Delagrave, Les Éditions de l'Hôpital Sainte-Justine, 2005, 176 pages.

Sous le signe de la fierté et de la reconnaissance
L'ORDRE INAUGURE SA GALERIE DES PRÉSIDENTS

Sur la première rangée, de gauche à droite, nous reconnaissons **Richard Côté**, élu à la présidence en 1980, **Zénon Bryniawsky** (1972), **Madeleine Rivard-Leduc** (1982), **Renée Dauphinais** (1991) et **Marie Sénécal-Émond** (1989). Dans le même ordre, deuxième rangée : **Raymond Doyle** (1971), **Claire Leduc** (1974), **Claude Leblond**, l'actuel président depuis 2000, **Laurier Boucher** (1996) et finalement **Gilles Rondeau** (1994).

En décembre dernier, l'Ordre inaugurait officiellement la Galerie des présidents, dans les bureaux de la permanence. Constituée des photos des hommes et des femmes qui ont successivement occupé les fonctions de président ou de présidente de l'Ordre, depuis sa fondation, cette galerie est une réalisation qui tenait beaucoup à cœur la secrétaire et directrice générale de l'Ordre, Ghislaine Brosseau. « *Pour développer davantage notre sentiment d'appartenance à notre Ordre, a-t-elle déclaré, nous devons de plus en plus faire preuve de reconnaissance pour celles et ceux qui se dévouent, au quotidien, auprès des plus vulnérables de notre société, et pour celles et ceux qui oeuvrent bénévolement au sein des divers comités de l'Ordre* ».

Madame Brosseau a poursuivi en ajoutant : « *Il importe également de se remémorer les noms de celles et de ceux qui ont laissé leur marque, à la tête de notre organisation. C'est pour leur rendre hommage et pour conserver un souvenir tangible et permanent de cette tranche de notre histoire collective que nous inaugurons ensemble la Galerie des présidentes et des présidents de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec* ».

IMPA
Institut montréalais de psychothérapie analytique

PROGRAMME DE FORMATION ANALYTIQUE

PSYCHOTHÉRAPIE INDIVIDUELLE

PSYCHOTHÉRAPIE CONJUGALE ET FAMILIALE

- Assure une formation pour travailler en réseau public ou en cabinet privé;
- Vise l'acquisition de connaissances théoriques et cliniques selon l'approche analytique;
- Échelonne la formation sur 3 ans, à raison de 120 heures de cours théoriques et de séminaires pratiques. S'ajoute en plus une supervision de 120 heures;
- Met à contribution une équipe de formateurs chevronnés et reconnus.

Critères d'admission :
Être membre d'une association ou d'un ordre professionnels.

Séance d'information

le vendredi 6 mai 2005 à 18 h au :

1481, rue St-André
Montréal, Québec
H2L 3T3

confirmez votre présence à l'un des numéros ci-dessous

Date limite pour le dépôt d'une demande d'admission :
30 mai 2005

Pour information ou demande d'admission, contacter :
Serge Arpin (450) 674-4477 / sarpin.com@qc.aira.com
Carole Hamel (514) 845-3840 / carolehamel@videotron.ca

PARLONS DES MEMBRES ET DES ACTIVITÉS RÉGIONALES

Dans cette chronique, vous lirez de courts textes qui relèvent ce qui se passe au niveau professionnel dans votre milieu. La parole est à vous pour valoriser des contributions et des personnes, pour stimuler des réflexions et des initiatives créatrices. Les coordonnateurs des exécutifs régionaux sont les personnes qui soumettrent les informations et les textes à publier. **Votre prochain Bulletin paraîtra au mois de juillet 2005 et la date de tombée pour recevoir ces textes est le 25 mai 2005.**

Coordonnateurs des exécutifs régionaux 2004-2005

01/11 - Bas-St-Laurent/ Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine
Cécile Bernier
cecilebernier1@hotmail.com

02 - Saguenay/Lac-St-Jean
Chantalle Tremblay
chantall@saglac.qc.ca

03/12 - Capitale-Nationale/ Chaudière-Appalaches
Alexandra Aubry
alexandra_aubry@hotmail.com

04/17 - Mauricie/ Centre-du-Québec
Sophie Gaudette
sophiegaudett26@hotmail.com

05 - Estrie
Ginette Bouchard
ginette.bouchard@videotron.ca

06/13 - Montréal/Laval
Monique Noël-Marcoux
mnmarcoux@yahoo.com

07 - Outaouais
Louise Ménard
louise.menard@edu.gov.on.ca

08/10 - Abitibi/Témiscamingue/ Nord-du-Québec
Rolande Hébert
consultantsbch@cablevision.qc.ca

09 - Côte-Nord
Nathalie Charland
ncharland@cgocable.ca

14/15 - Lanaudière/Laurentides
Simon Gadoury
simongadoury@hotmail.com

16 - Montérégie
Michèle Bergeron
bergeronmi@hotmail.com

Responsables des regroupements pour le secteur des thérapeutes conjugaux et familiaux 2004-2005

01/11 - Bas-St-Laurent/ Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine
02 - Saguenay/Lac-St-Jean
03/12 - Capitale-Nationale/ Chaudière-Appalaches
09 - Côte-Nord
Martin Menge
martin.menge.1@ulaval.ca

06/13 - Montréal/Laval
14/15 - Lanaudière/Laurentides
Marc-Antoine Gingras
marc.antoine.gingras@umontreal.ca

07/27 - Outaouais/Ottawa
08/10 - Abitibi/Témiscamingue/ Nord-du-Québec
Françoise Rainville
rainvillef@videotron.ca

05 - Estrie
04/17 - Mauricie/ Centre-du-Québec
16 - Montérégie
Michel Lemieux
pro-couple@bellnet.ca

Académie de médiation familiale
Printemps 2005

Formation de base en médiation familiale (60 heures) :
Dates : 14 (soir), 15 et 16 avril 2005 (le jour)
21 (soir), 22 et 23 avril 2005 (le jour)
28 (soir), 29 et 30 avril 2005 (le jour)

Formation complémentaire en médiation familiale (45 heures) :
Dates : 19, 20 et 21 mai 2005
2, 3 et 4 juin 2005

ENDROIT
MONTRÉAL OU TERREBONNE (À DÉTERMINER)

Coût
950,00 $
(formation de base)
800,00 $ (formation complémentaire)
dont 100,00 $ de dépôt lors de l'inscription

Personnes-ressources
Daniel Camozzi, t.s., médiateur familial
Jacques Dupuis, t.s., médiateur familial
et collaborateurs

Pour renseignements
Jacques Dupuis au (514) 952-7547

Région Côte-Nord

par Nathalie Charland, t.s.
Coordonnatrice régionale

On ne s'ennuie pas sur la Côte-Nord!

En octobre dernier avait lieu à Sept-Iles, l'assemblée générale annuelle des membres de la région 09. Une belle occasion pour les travailleurs sociaux de cette vaste région de se rencontrer et de réaliser le dynamisme existant. Des activités sont prévues dans chacun des deux grands secteurs de la région (Est et Ouest) pour souligner la Semaine des travailleurs sociaux. De plus, une formation sur la « Planification de l'intervention » aura lieu à Sept-Iles les 8 et 9 avril.

Le président de l'OPTSQ, M. Claude Leblond, s'est aussi entretenu en novembre dernier avec des intervenants sociaux de Sept-Iles sur les enjeux concernant la pratique actuelle du travail social dans le contexte des changements importants du réseau de la santé et des services sociaux au Québec. M. Leblond a aussi rencontré les étudiants du nouveau programme de baccalauréat en travail social qui s'offrira à Sept-Iles.

UNIQUE AU QUÉBEC
Programmes de 2e cycle des pratiques de la réadaptation
NOUVEAU
Maîtrise offerte dès septembre 2005
Développez des compétences avancées en réadaptation et intégrez les dernières connaissances à votre pratique.
Cours donnés à temps partiel au Campus de Longueuil et certains offerts en ligne.
Renseignez-vous dès maintenant pour la session d'automne.
www.USherbrooke.ca/handicap
Tél. : (450) 463-1835
Sans frais : 1 888 463-1835, poste 1767
Josee.Labelle@USherbrooke.ca
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

PARLONS DES MEMBRES ET DES ACTIVITÉS RÉGIONALES

SUITE

Autres contributions à souligner

par Yolande Préfontaine, t.s., t.c.f.
Coordonnatrice du Bulletin de l'Ordre

- Une recherche menée par **Michel Norbert**, t.s., auprès de 92 travailleurs sociaux affectés aux équipes de secours lors de situations de sinistres : « ***Les modèles d'intervention utilisés par les travailleurs sociaux auprès de victimes d'événements traumatiques*** ». Entreprise pour la production d'un mémoire de maîtrise, cette recherche rend compte des actions posées et invite à une reconnaissance accrue des actes professionnels posés par les travailleurs sociaux. Pour plus d'information : michel.norbert@sympatico.ca

- Australie – Congrès international conjoint des travailleurs sociaux et des écoles de service social.
  Ce congrès a eu lieu du 2 au 5 octobre 2004 à Adélaïde en Australie. Autour du thème *Global Social Work: Reclaiming Civil Society*, le congrès offrait plus de 1200 communications, plénières et affiches sur tous les sujets d'intérêt du travail social, développement des connaissances, des pratiques, de la formation. Plusieurs communications concernaient les problématiques et pratiques familiales en protection de la jeunesse.

Michèle Brousseau, Ph.D., t.s., a présenté une communication intitulée *Intervention familiale en négligence : point de vue des praticiens sociaux*. Il s'agit du compte rendu d'une recherche dont l'objectif est de comprendre mieux comment des praticiens sociaux décrivent le fonctionnement de familles fonctionnelles et en difficulté et l'attention qu'ils apportent au système familial dans leur pratique.

Claire Leduc, t.s., t.c.f., assistée de **Monique Robin**, t.s., t.c.f., présentait un atelier intitulé : *The Coachimg Parent*. Cette communication fut très appréciée des participants anglophones, tout comme la traduction du *Parent entraineur*.

Rappelons que ce congrès est la plus importante rencontre de travailleurs sociaux - praticiens – gestionnaires – formateurs. Une occasion qui se présente aux quatre ans et qui est unique pour prendre conscience de la vitalité et de la contribution de la profession.

- *Les travailleurs sociaux, pionniers des programmes d'aide aux employés* : un article à lire, paru dans RÉSEAUX, le journal des décideurs du développement économique et régional au Québec vol. 1, no.9 Janvier 2005. **Ginette Berthiaume,** t.s., **Rolande Hébert,** t.s., **Marie-Christine Gran,** t.s., et **Claude Leblond,** t.s., président de l'OPTSQ, ont contribué par leur témoignage et leur expertise à mettre en valeur ces programmes et le rôle des travailleurs sociaux.

LES COMITÉS DE L'ORDRE

Faits saillants 2004-2005

par Yolande Préfontaine, t.s., t.c.f.
Coordonnatrice du Bulletin de l'Ordre

Il y a quelques semaines, les comités de l'Ordre ont remis leur rapport annuel pour l'année 2004-2005. Nous vous présentons ici quelques faits saillants des réalisations de certains d'entre eux.

Comité d'enquête sur l'utilisation illégale du titre : ouverture et traitement de 20 dossiers (17 travailleurs sociaux, 3 thérapeutes conjugaux et familiaux) dans un délai de deux semaines. Les plaintes provenaient majoritairement de membres de l'Ordre.

Comité des admissions et des équivalences : étude de 642 dossiers dont 614 pour le permis de travailleur social et 28 pour celui de thérapeute conjugal et familial. Dans les 27 dossiers d'équivalence acceptés, la formation avait été complétée au Canada (11) en France (6) aux États-Unis (3) au Chili (1) en Colombie (1) en Égypte (1) au Liban (1).

Comité de la médiation familiale : étude de 35 dossiers; participation au sous-comité du COAMF sur la parentalité après la rupture; Participation aux Journées Portes ouvertes dans des Palais de Justice; révision du guide des normes de pratique professionnelle en médiation familiale; réflexion sur la tarification et les honoraires professionnelles des médiateurs familiaux; diffusion d'un dépliant sur la médiation familiale aux membres.

Comité consultatif du secteur d'activité professionnelle de la thérapie familiale et conjugale : amorce du travail sur l'élaboration d'un référentiel des compétences des thérapeutes conjugaux et familiaux; suivi des développements en milieu universitaire relatifs à l'élaboration des programmes de formation en thérapie conjugale et familiale.

Comité d'inspection professionnelle : 150 visites d'inspection furent réalisées dont plus de 115 en Centre de services. Le comité d'inspection professionnelle relève certaines déficiences dans quelques centres : supervision clinique pour de jeunes travailleurs sociaux – organisation inadéquate des lieux en regard de la confidentialité des échanges téléphoniques entre le professionnel et le client.

Comité de la formation : présentation du référentiel des compétences des travailleurs sociaux au Bureau – amorce des travaux sur le référentiel de la formation des travailleurs sociaux – avis soumis au Bureau, sur la supervision des stages en service social et l'appartenance à l'Ordre.

Comité de la formation continue : poursuite de la restructuration du programme de formation continue commencée en 2003-2004 – publication de la programmation automne 2004 qui contenait 14 sessions dont 4 en établissement – et de la programmation hiver-printemps 2005 qui contenait 21 sessions dont 2 en établissement et 2 en régions spécifiques. Au 27 janvier 2005, 608 membres ont participé à une formation dans le cadre de la formation continue, ce qui équivaut à plus de 10 % des membres. Il y a une nette progression des demandes de formation en établissement et provenant des régions en 2005.

Comité de la revue Intervention : pour une 4e année consécutive, le comité atteint l'objectif fixé de publication (2 numéros totalisant 300 pages). Il y a une nette augmentation d'articles de travailleurs sociaux : 76.7 % des textes soumis ont comme auteurs des membres de l'Ordre. En août 2004, *Social Service Abstracts* et *Sociological* Abstracts acceptaient d'indexer *Intervention* dans leur bases de données.

AVIS DE RECHERCHE

Nous tenons à remercier les personnes qui nous ont communiqué des informations pour nous permettre de retracer certains ex-présidents(es) de l'OPTSQ. Nous vous précisons que toute photographie prêtée à l'Ordre vous sera retournée sans faute. De plus, avec les nouvelles technologies, nous pouvons travailler les plus petits formats donc n'hésitez pas à nous faire parvenir celles que vous possédez.

Actuellement, il nous manque les photos des personnes suivantes à l'époque où elles étaient présidents(es) :

Nicolas Zay	1962
Maurice Miron	1968
Micheline Massé	1970
Robert Morin	1976
Jules Perron	1976
Richard Côté	1980
Joseph Borgo	1986
Élaine Carey-Bélanger	1987

Nous comptons sur votre collaboration pour poursuivre notre projet de *Galerie des présidents*. Vous êtes invités à communiquer avec Marie-Cécile Pioger au (514) 731-3925 (poste 224).

CONGRÈS INTERNATIONNAL PAROLE D'HOMMES

Congrès international Paroles d'hommes
Genève Montréal Paris Bruxelles

FÉMINISME + HOMINISME = HUMANISME

Du 22 au 24 avril, à l'Université de Montréal
2e Congrès international sur la condition masculine

Nous retrouvons sur cette photo, dans l'ordre habituel, le président de l'OPTSQ, monsieur Claude Leblond, madame Louise Deschâtelets, vice-présidente du comité organisateur, ainsi que monsieur Yvon Dallaire.

Le 2e Congrès international Paroles d'hommes, sur la condition masculine, se veut un moment de réflexion à voix haute sur les nouvelles préoccupations des hommes. Loin d'être un combat entre les sexes, l'objectif est plutôt d'ouvrir un débat de société sur les nouvelles relations hommes – femmes afin de créer un monde où il fera de mieux en mieux vivre et où tous et toutes seront véritablement égaux et pourront réaliser leurs rêves. Voilà comment les organisateurs situent le contexte de cet événement international. Pendant les deux jours du Congrès plusieurs conférenciers aborderont des aspects de la condition masculine et des relations hommes – femmes.

Fait à noter, plusieurs de ces conférenciers sont des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux. De fait, le président de l'OPTSQ, Claude Leblond, est l'un des vice-présidents du comité organisateur. La présidence de l'organisation a été confiée au psychologue, sexologue et auteur, Yvon Dallaire. Pour vous inscrire à ce Congrès, il suffit de contacter Ysabel Gagnon-Côté au (418) 687-0245. Vous pouvez également télécharger le formulaire d'inscription en visitant le site Internet de l'événement à l'adresse suivante : www.parolesdhommes.com

RICHARD SARRASIN 1927-2004

Le 30 décembre 2004, monsieur Sarrasin est décédé dans le calme et la dignité, entouré de sa famille. Diplômé de l'École de service social de l'Université de Montréal en 1953, monsieur Sarrazin a contribué de façon remarquable au développement d'organismes à intérêt familial : Comité Canadien de l'Union Internationale des Organismes Familiaux, Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec, Maisons de Grands-Parents, Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec, Organisation mondiale pour les familles – OMF. Rappelons aussi qu'il fut au début des années 60, l'un des fondateurs de la Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du Québec devenue l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec; il a aussi collaboré à la création de la Fédération des services sociaux à la famille du Québec et en est devenu le directeur en 1965. Par la suite il occupa le poste de directeur général jusqu'en 1977, de l'Association des Centres de services sociaux. Ceux qui ont connu monsieur Sarrasin se souviendront de ses qualités intellectuelles et morales qui lui conféraient une ascendance naturelle. Il avait cette humilité qu'ont les grands.

SAVIEZ-VOUS QUE...

L'ORDRE RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

Pour son comité d'inspection professionnelle
L'une des exigences se situe au niveau de la disponibilité : une réunion mensuelle, en après-midi, et deux journées annuelles de travail avec le comité et les inspecteurs. Il faut bien sûr démontrer un intérêt pour l'inspection professionnelle et, de préférence, avoir déjà été inspecté.

Pour son comité de discipline
Sans votre participation le comité ne peut se réunir; les règlements du Code des professions prévoient que le président est assisté de deux membres de l'Ordre pour rendre sa décision dans les causes disciplinaires. Au sujet de la disponibilité, vous pourriez être invités à entendre une cause disciplinaire par année tout au plus. Il va de soi que vous devez avoir un intérêt marqué pour le respect de l'application de notre Code de déontologie.

Pour de plus amples renseignements, contactez Jean-Yves Rheault, t.s., par téléphone au (514) 731-3925 poste 234, sans frais au 1 (888) 731-9420 ou encore par courriel : jyrheault@optsq.org

SURVEILLEZ L'ARRIVÉE DE VOTRE NOUVEAU SITE INTERNET

Nous sommes heureux de vous annoncer que le développement du nouveau site Internet de l'Ordre va bon train et que la mise en ligne officielle devrait se faire au cours des prochaines semaines. L'environnement visuel a été redessiné pour s'adapter à notre nouvelle grille graphique, la structure de navigation a été revue de fond en comble et nous y avons ajouté une foule de nouveaux services.

Une des nouveautés est l'implantation de moteurs de recherche qui permettront de rechercher des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux oeuvrant en pratique autonome et de vérifier l'appartenance d'une personne au tableau des membres. Vous trouverez également des liens vers les organisations régionales, une revue de presse quotidienne (réservée aux membres) de l'information ponctuelle mise à jour sur une base quotidienne, bref, plusieurs éléments qui vous seront utiles et dont vous ne pourrez plus vous passer.

En fait, nous avons tout mis en œuvre pour développer un site esthétique, bien garni et de navigation facile, tant pour les membres que pour le grand public. Nous sommes donc convaincus que vous serez fiers de votre nouveau site Internet!

Martine Tanguay
Soutien informatique

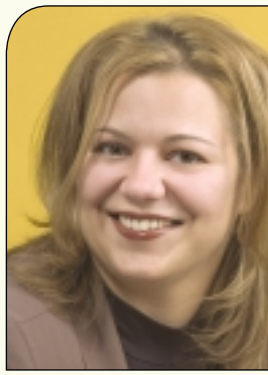

DU NOUVEAU SUR LE SITE

5 février 2005 (Politique): *Politique du médicament du Québec : « **l'OPTSQ réclame la gratuité des médicaments pour les personnes assistées sociales** ».*
2 février 2005 : ***Plan d'action en santé mentale 2005 – 2008, réactions de l'OPTSQ***
21 janvier 2005 (Mémoire) : *Mémoire sur le projet de loi 83 : « **Loi sur l'harmonisation de la Loi sur les services de santé et les services sociaux** ».*

18 janvier 2005 (Communiqué) : ***« L'OPTSQ s'associe au lancement du guide Maigrir pour le meilleur et non le pire ».***
12 janvier 2005 (Lettre) : *Lettre à Monsieur Claude Martel, Coordination ministérielle en sécurité civile, Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.* ***« Tsunami, l'ordre offre son aide à la sécurité civile ».***

12 janvier 2005 (Lettre) : *Lettre à Madame Josée Payant, directrice, support opérationnel Croix-Rouge du Canada, section Québec.* ***« Tsunami, l'ordre offre son aide à la Croix-rouge ».***
Février 2005 : *Commentaires sur le document de consultation intitulé* : « ***Le développement de la mission universitaire dans les établissements du domaine des services sociaux*** »

Visitez le site régulièrement pour prendre connaissance des nouveaux documents disponibles.

Source d'information : **Martine Tanguay,** soutien informatique

REMANIEMENT MINISTÉRIEL À QUÉBEC

L'Ordre établit un premier contact avec les ministres concernés par la condition sociale

Le 18 février dernier, le premier ministre du Québec, Jean Charest, annonçait un important remaniement ministériel. Dans la foulée de ce remaniement, la mission sociale du gouvernement a été redistribuée entre les mains de plusieurs nouveaux ministres. En effet, le portefeuille de l'Emploi et de la Solidarité sociale est maintenant entre les mains de la ministre **Michelle Courchesne**. De plus, un nouveau ministère a été créé, celui de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, confiée à **Carole Théberge**. Enfin, **Margaret F. Delisle** agit maintenant en tant que ministre déléguée à la Protection de la jeunesse et à la Réadaptation. Par ailleurs, le poste de ministre de la Justice, de Procureur général et de ministre responsable de l'application des lois professionnelles a été confié à **Yvon Marcoux**.

Afin de leur offrir sa collaboration et pour les sensibiliser aux positions défendues par l'Ordre dans les dossiers qui les concernent, le président de l'OPTSQ, Claude Leblond, s'est empressé d'écrire aux nouveaux ministres[1]. Seul l'avenir nous permettra d'évaluer l'impact de cette nouvelle configuration du gouvernement sur les grands enjeux sociaux du Québec. Toutefois, l'OPTSQ sera toujours là pour voir à la défense des droits des personnes et des groupes les plus vulnérables de notre société.

[1] Ces lettres du président de l'Ordre, Claude Leblond, adressées aux ministres concernés, peuvent être consultées sur notre Site Internet www.optsq.org dans la section Communiqués et avis.

On embauche!

Vivre à Montréal

Avec sa richesse culturelle, sa diversité ethnique et son économie dynamique, Montréal offre un environnement urbain unique. Peu de villes de premier plan peuvent offrir son ouverture, sa sécurité, son réseau d'espaces verts et un coût de la vie aussi modique.

La vie est belle à Montréal !

CONSULTEZ

Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux
Québec Montréal

santemontreal.qc.ca/emploi

JOURNÉE DE FORMATION INTERDISCIPLINAIRE
POUR TOUS LES PROFESSIONNELS HABILITÉS OU PRÉOCCUPÉS PAR LA CONTENTION

La contention:

Une décision en interdisciplinarité

VENDREDI, 10 JUIN 2005

Membres OPPQ : 150 $
Autres : 170 $

CENTRE DE CONGRÈS RENAISSANCE
7550, HENRI-BOURASSA EST
MONTRÉAL

Date limite d'inscription : 20 mai

COUPON D'INSCRIPTION

www.oppq.qc.ca

ou

Mme Sylvie Bérard au (514) 351-2770 # 238

ou 1-800-361-2001 # 238

Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec

PROGRAMME

- **Définition et types de contentions**
  - ✓ Mme Julie Faucher
- **Aspect légal de la contention**
  - ✓ Me Jean-Pierre Ménard
- **Cadre de référence de l'Association des Hôpitaux du Québec**
  - ✓ Mme Lucie Labbé
- **La contention chimique : Prise de position du Collège des Médecins**
  - ✓ Dr Marcel Provost
- **Aspect clinique et social de la contention (Implications des différents professionnels au sein de l'équipe interdisciplinaire)**
  - ✓ M. Denis Martel, pht
  - ✓ Mme Julie Faucher T.R.P.
  - ✓ Mme Christiane Dubois, erg
  - ✓ Mme Odette Roy, inf.
  - ✓ Mme Denise Couture, t.s.
  - ✓ Mme Maureen Stafford, t.s.
  - ✓ Mme Deborah Nashaim
- **Aspect éthique de la contention (Y a-t-il encore abus?)**
  - ✓ Dr Pierre J. Durand

Le10 juin, je contentionne ma journée!

Formation et supervision clinique

S P É C I A L I S É D A N S

LE TRAITEMENT DES TROUBLES DE LA PERSONNALITÉ

Monique Bessette M.Ps, Psychologue, Directrice
Diplômée du Masterson Institute, New-York

Institut VICTORIA

Troubles de la personnalité: introduction à l'intervention

Perfectionnement de 3 jours

Formatrices : *Monique Bessette M.Ps. et Nathalie Belda, M.Ps.*

- *Compréhension psychologique du trouble de la personnalité.*
- *Pièges relationnels et utilisation thérapeutique du contre-transfert.*
- *Techniques d'intervention et objectifs réalistes.*
- *Présentation de cas et de vignettes des participants.*

Tarif pour Montréal : *375$ taxes incluses*

Dates : *Groupe D, les 3, 10 et 24 mai 2005; Groupe A, les 4, 11 et 25 octobre 2005; Groupe B, les 17 et 24 novembre et le 8 décembre 2005.*

Tarif pour les régions : *445$ taxes incluses*

Dates : **Québec**, *les 7 et 21 avril et 5 mai 2005;* **Sherbrooke**, *les 12, 13 et 14 mai 2005;* **Rouyn**, *les 17, 18 et 19 novembre 2005.*

Programme de formation de 3 ans à la psychothérapie des troubles de la personnalité

Montréal et Québec : *Inscription dès maintenant pour les groupes débutant en septembre 2005. Possibilité de former un groupe dans votre région.*

Formation et supervision sur mesure aux institutions et regroupements d'individus

Ateliers d'une journée

- Contre-transfert et troubles de la personnalité

Montréal : *le 29 avril et le 15 novembre 2005.*
Tarif : 150$ taxes incluses

Demandez notre brochure : Institut Victoria, 1440, rue Sainte-Catherine ouest (bur. 716), Montréal (Québec) H3G 1R8. Tél. : (514) 954-1848. Téléc. : (514) 954-1849. Courriel : clinvic@cam.org

Recrutement de
Travailleuses sociales
à Montréal
et en région

Coop Santé Globale

« Cherchez la différence »

Appelez la Coopérative des Travailleuses en Santé Globale,

la première entreprise à s'être spécialisée dans le placement temporaire de T.S. dans le réseau de la santé.

Téléphone. : (514) 277-3051

Télécopieur. : (514) 277-3473

info@coopsanteglobale.ca

http://www.coopsanteglobale.ca

Bienvenue aux retraitées, préretraitées, finissantes

Travailleurs sociaux...

CLSC-CHSLD • Hôpitaux • Centres de réadaptation

La Croix Jaune

Agence de personnel
Spécialité : établissements gouvernementaux

Recherche d'emploi ?
Besoin de personnel ?

Téléphone : **(514) 899-1730**
Télécopieur : **(514) 899-1381**
www.croixjaune.com

Bienvenue aux finissants!

Accueil, évaluation, orientation, suivi, prise en charge, urgence...

PROGRAMMES D'ÉTUDES EN TOXICOMANIE DU CERTIFICAT À LA MAÎTRISE

INSCRIVEZ-VOUS À L'UN OU L'AUTRE DE NOS PROGRAMMES OFFERTS À TEMPS PARTIEL :

- **Certificat de toxicomanie** – Pour devenir un intervenant qualifié. Cours offerts dans différentes villes du Québec.
- **Programmes de 2e cycle et cheminements vers la maîtrise** – Développer une expertise reconnue. Cours offerts au Campus de Longueuil et au Collège Mérici à Québec (cours aussi disponibles sur Internet).

SALON DE LA FORMATION CONTINUE
27 AVRIL – 15 h à 21 h
SOIRÉES D'INFORMATION AU CAMPUS DE LONGUEUIL
TOUR OUEST – LOCAL 300-2

CERTIFICAT DE TOXICOMANIE – 27 AVRIL à 19 h
LES PROGRAMMES DE 2e CYCLE – 28 AVRIL à 19 h

Information
Tél. : (450) 463-1835, poste 1795
Sans frais : 1 888 463-1835, poste 1795
Gaetane.Quirion@USherbrooke.ca
www.USherbrooke.ca/toxicomanie

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
Faculté de médecine et des sciences de la santé
Centre collaborateur de l'OMS

Intervention Systémique **CERFIS**

Centre d'études, de recherches et de formation en intervention systémique

Programme de formation à la thérapie conjugale et familiale

Le *Centre d'études, de recherches et de formation en intervention systémique* (CERFIS) a vu le jour en janvier 2004. L'équipe responsable se compose de quatre professionnels chevronnés, totalisant plus de 125 ans d'expérience à titre de cliniciens, superviseurs et formateurs. À partir de leur expertise de différents modèles d'intervention, de la variété de leur expérience professionnelle et de leurs échanges, ils ont développé le programme CERFIS de formation à la thérapie conjugale et familiale, d'une durée de trois années.

Ce programme :

- habilite les participants à comprendre et à intervenir auprès de divers systèmes humains
- s'inspire des divers modèles québécois, européens et nord-américains de la pensée systémique
- intègre, par sa philosophie et sa pédagogie, les aspects théoriques et expérientiels de l'apprentissage à l'intervention systémique.

Dépliant d'information détaillé disponible sur demande

Début de la formation : Septembre 2005, à Montréal

Calendrier : une rencontre mensuelle de septembre à juin

Date limite d'inscription : 17 juin 2005

Soirée portes ouvertes

L'équipe responsable vous invite à une soirée d'information sur le programme le jeudi 2 juin 2005 à 19h30

LIEU : Centre Le Pèlerin - 3774, Chemin Queen Mary (Station de métro Côte-des-Neiges)

R.S.V.P. au 514-341-1945

Autres programmes sur mesure offerts par CERFIS

I. Programmes de perfectionnement en intervention systémique
II. Programmes pour consolidation d'équipe, encadrement ou gestion de crise
III. Supervision

Formateurs

Jean-Luc Lacroix, t.s., t.c.f. : 514-341-1945

Madeleine Laferrière, t.s., t.c.f. : 514-485-1453

Michel Lemieux, M.A. Psy., t.c.f. : 450-465-0595

Roch Pelletier, Psy., t.c.f. : 514-270-5950

Pour informations supplémentaires, communiquer avec un des formateurs

Une seule compagnie vous offre une assurance de groupe auto et habitation aussi personnelle

Profitez-vous personnellement du pouvoir de négociation de votre organisation ?

L'**Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec** et **La Personnelle** vous proposent un régime d'assurance de groupe auto et habitation des plus avantageux.

- Obtenez des tarifs concurrentiels et des privilèges exclusifs adaptés à vos propres besoins.
- Bénéficiez de l'expertise du 1er assureur de groupe au Québec détenant une entente de partenariat avec plus de 500 groupes à travers le pays.

Appelez dès maintenant pour une soumission :

1 888 GROUPES

4 7 6 8 7 3 7

Vous serez automatiquement inscrit(e) au concours **Plaisirs assurés pour l'année** vous donnant la chance de **gagner 52 000 $**.

Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec

L'humain. Avant tout.

laPersonnelle